

Communiqué final de la 7^{ème} Conférence et 8^{ème} Réunion du Conseil de l'Association tenue à Manama, Royaume de Bahreïn, du 28 au 29 mai 2013.

En réponse à l'aimable invitation du Conseil Shura du Royaume de Bahreïn, la 7ème Conférence et 8ème Réunion du Conseil de l'Association des Sénats, Shuras et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA) se sont tenues à Manama, Capitale du Royaume de Bahreïn, du 28 au 29 mai 2013.

La Conférence a connu la participation des délégués représentant les pays suivants:

- Le Royaume de l'Arabie Saoudite.
- La République d'Afrique du Sud
- Le Royaume du Maroc
- La République Fédérale du Nigeria.
- La République algérienne démocratique et populaire.
- La République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie.
- L'Etat du Qatar.
- La République de Namibie
- Le Royaume hachémite de Jordanie
- La République Arabe d'Egypte.
- La République du Soudan.
- La République du Congo.
- Le Royaume de Bahreïn.
- La République du Yémen.
- La République Gabonaise.
- La République du Burundi.

- La République du Zimbabwe.

De plus, les délégués des organisations parlementaires suivantes ont participé à la Conférence en tant qu'observateurs. Il s'agit de l'Union Parlementaire Arabe et du Parlement Arabe.

La séance de ce mardi 28 mai 2013 a ouvert ses travaux en présence des hautes personnalités du Gouvernement et du Parlement du Royaume de Bahreïn, les représentants des missions diplomatiques arabes et étrangères accréditées au Royaume de Bahreïn ainsi que les membres de la presse. Le discours d'ouverture a été prononcé par Son Excellence Monsieur Ali Bin Saleh Al Saleh, Président du Conseil de la Shura de Bahreïn et nouveau Président de l'Association. Il a d'abord commencé par transmettre aux participants les chaleureuses salutations de Sa Majesté Hamad Bin Isa Al Khalifa, de Son Altesse le Premier Ministre et de Son Altesse le Prince héritier qui est en même temps 1^{er} vice-Premier ministre, tous souhaitant que les travaux de cette réunion soient couronnés de succès.

Il a également mis l'accent sur l'importance de ces assises qui visent à consolider les liens de partenariat et de coopération et à renforcer la compréhension mutuelle et les intérêts communs entre les pays d'Afrique et du Monde Arabe. Il n'a pas aussi manqué de souligner l'importance de la sécurité, de la paix et de la stabilité au sein des deux régions dans la réalisation des objectifs pour lesquels l'Association a été créée, dont le plus important est le soutien aux efforts de développement économique. Il a expliqué que l'expérience du Royaume de Bahreïn a prouvé que les groupements régionaux peuvent aider à garantir la sécurité et à éliminer les interventions qui visent la déstabilisation de la sécurité et de la stabilité des nations.

En conséquence, l'Association peut également jouer un rôle vital dans le maintien de la sécurité et de la stabilité au sein de ses Etats membres, a-t-il conclu.

Le Président sortant de l'Association et Président du Sénat de la République du Burundi, Son Excellence Honorable Gabriel Ntisezerana, a lui aussi pris la parole et s'est adressé à la Réunion. Dans son discours, il a souligné l'importance des réalisations faites par l'Association depuis sa création. Il a affirmé que l'ASSECAA a consenti beaucoup d'efforts pour que les objectifs de l'Association soient traduits dans les faits.

Il a également exhorté les Etats membres à soutenir les activités de l'Association pour que cette dernière soit une pierre angulaire qui permet le renforcement des liens de coopération, de développement économique et d'actions conjointes entre les pays d'Afrique et du Monde arabe.

Après une courte pause, la réunion a repris ses travaux par la présentation du rapport annuel du Secrétariat Général de l'Association faite par le Secrétaire Général, Monsieur Abdulwasie Yusuf Ali. Le rapport met l'accent sur les activités et les réalisations faites par le Secrétariat Général depuis l'année 2012. Le rapport souligne également les propositions et les perspectives du Secrétariat Général pour les activités de l'Association pour l'année à venir.

Le rapport aborde aussi plusieurs sujets qui visent la promotion des nobles objectifs pour lesquels l'Association a été créée. Parmi ces objectifs, il y a le renforcement de la coopération politique et socio-économique entre l'Afrique et le Monde Arabe, compte tenu que l'Association est l'unique organisation parlementaire qui rassemble les institutions législatives œuvrant ensemble pour la réalisation des aspirations de leurs peuples dans la promotion du développement économique, social et culturel.

Le Conseil a, par la suite, mis en place 3 commissions pour examiner le rapport du Secrétariat Général, les points à l'ordre du jour dans le rapport ainsi que les activités qui seront effectuées par le Secrétariat au cours de cette année 2013, en plus de l'organisation de la réunion du Conseil et de la Conférence de l'Association pour l'année 2014.

Ces commissions qui comprennent la commission des programmes, la Commission des finances et du budget et la commission administrative présentent leurs rapports au Conseil pour examen et approbation.

Les commissions ont ainsi tenu leurs réunions vers l'après-midi pour examiner les points à l'ordre du jour et ont émis des propositions appropriées qui ont été soumises à la Réunion du Conseil de l'Association.

La journée du mercredi 29 mai 2013 a débuté par les travaux de la 7^{ème} Conférence qui a connu la participation des membres et des chefs de délégations. La Conférence a examiné les rapports des commissions constituées pour analyser le rapport du Secrétariat Général.

Après les délibérations, elle a approuvé le budget de l'ASSECAA pour l'année 2013, les rapports de la commission administrative et celle des programmes.

Par la suite, la Conférence a continué ses travaux au cours desquels les chefs de délégations ont prononcé leurs discours qui, en général, reflètent le désir des membres à revitaliser les activités de l'Association de façon à atteindre les objectifs pour lesquels l'Association a été établie.

Après de longues discussions sur le projet de communiqué final, la Conférence a pris les résolutions suivantes:

1. les participants expriment leur immense gratitude à Sa Majesté Hamad Bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn; à Son altesse royale le Premier Ministre; au Prince héritier, Son Altesse Royal Salman Bin Hamad Bin Eissa Al Khalifa et au Conseil Shura de Bahreïn pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui ont été accordés aux délégués ainsi que les dispositions prises pour que la réunion du Conseil et la Conférence annuelle de l'Association soient couronnées de succès.

2. les participants confirment l'importance du rôle joué par l'Association, appréciant les efforts substantiels qui sont consentis pour la mise en application des programmes approuvés; ils demandent aussi à l'ASSECAA d'effectuer ces programmes conformément au budget annuel approuvé.

3. les participants soulignent la nécessité des Etats membres à payer à temps leurs contributions au budget de l'ASSECAA, pour permettre au Secrétariat Général d'effectuer ses programmes de façon effective.

4. la Conférence accueille chaleureusement le Sénat de la République du Congo et le Sénat de la République du Zimbabwe dans la grande famille de l'ASSECAA.

5. La Conférence salue également l'initiative de la République Arabe d'Egypte d'accueillir la huitième Conférence et la neuvième Réunion du Conseil de l'Association pour l'année 2014.

6. La Conférence relève l'importance de la mise en application des résolutions et des recommandations des précédentes Réunions du Conseil et des Conférences organisées par l'Association surtout celles liées à la promotion des relations économiques et commerciales et à l'ouverture de nouveaux horizons d'investissements mutuels au sein des pays membres et accorder une priorité à ces questions qui constituent l'un des objectifs primordiaux de l'Association.

7. La Conférence souligne l'importance d'élargir l'adhésion à l'Association, les pays arabes et africains qui ont un système législatif bicaméral. Il a aussi été recommandé que le Président et le Secrétaire Général de l'ASSECAA se mettent en

contact et effectuent des visites dans ces pays pour leur présenter les objectifs de l'ASSECAA et les convaincre de l'importance à adhérer à l'Association. La Conférence recommande au Secrétariat Général de faire la publication dans les médias, les activités de l'Association et les études de recherche sur le développement du système parlementaire en général et ce, dans les trois langues officielles de l'Association.

8. Comme l'Association cherche à promouvoir la coopération politique et socio-économique de façon optimale au sein des pays membres, il est donc nécessaire que les membres respectent et apprécient les valeurs de paix et de stabilité; y compris la prévention de toute intervention dans les affaires internes des pays membres par le respect de leur souveraineté et leur indépendance territoriale.

9. La Conférence souligne l'importance de coordonner les efforts supplémentaires en vue d'éradiquer le terrorisme. A cet égard, la Conférence apprécie énormément l'initiative lancée par le Gardien des Deux Mosquées Saintes (le Roi de l'Arabie Saoudite) visant à établir un centre international anti-terroriste sous le parrainage des Nations Unies.

10. la Conférence salue le lancement d'un Centre pour le dialogue interreligieux et interculturel, sous l'initiative du Roi Abdullah Ben Abdul Aziz et qui a été inauguré à Vienne, la capitale de l'Autriche, le 26 novembre 2012.

La Conférence salue aussi les récents progrès enregistrés en Arabie Saoudite en termes d'un Décret royal qui a entériné la nomination de 30 femmes au Conseil Shura du Royaume de l'Arabie Saoudite.

11. la Conférence appelle les conseils législatifs à contribuer dans l'établissement des mécanismes de coopération et d'entente au sein des pays membres de façon à promouvoir les actions communes. A cet effet, la conférence soutient le droit de chaque pays au développement de façon à éviter les interventions dans les affaires des autres pays et lance un appel aux pays de l'Initiative du Bassin du Nil à promouvoir des consultations mutuelles en vue de résoudre les problèmes qui peuvent surgir dans les projets de développement du Bassin du Nil.

12. la Conférence exprime sa solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour la création d'un Etat indépendant viable en se référant aux frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme Capitale, conformément aux résolutions internationales et à l'initiative arabe de Paix. A cet égard, la Conférence demande la mise en

application immédiate de toutes les résolutions des Nations unies en vue de maintenir le statut juridique de Jérusalem comme territoire de coexistence, de tolérance et d'harmonie au sein des religions. La Conférence salue les grands efforts exercés par le Comité d'Al Qods (Jérusalem) présidé par Sa Majesté Mohammed IV, Roi du Maroc et qui est affilié à l'Organisation de la Conférence islamique.

13. la Conférence lance un appel à la communauté internationale à mettre fin au bain de sang actuellement en cours en Syrie. Elle appelle toutes les parties externes à savoir le Hezbollah, l'Iran et d'autres pays impliqués dans le conflit syrien à cesser d'interférer dans les affaires internes du peuple syrien et à lui permettre de déterminer son propre destin.

14. La Conférence appelle la communauté internationale à assumer son rôle dans le soutien humanitaire aux réfugiés syriens qui ont quitté leurs foyers suite à la guerre dans leur pays.

Elle appelle aussi la communauté internationale à offrir une assistance financière au gouvernement jordanien pour supporter le poids socio-économique lié à l'exode massif d'environ 700.000 réfugiés syriens sur son territoire.

15. La Conférence recommande de transmettre un message de remerciement et de gratitude à Sa Majesté Hamad Bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn, au Premier Ministre et au Prince Héritier du Royaume de Bahreïn pour leur assistance et leur soutien qui ont contribué à la réussite de la Conférence.

Manama

Royaume de Bahreïn

29 Mai 2013